

## **Nordika Desgagnés (2018)**

Lieu : Cap Breton (Nouvelle-Écosse)

Numéro de cas : 120-746-R

### **Incident**

Le 13 mars 2018, le *Nordika Desgagnés*, un vraquier immatriculé au Canada, a commencé à dériver dans de très mauvaises conditions météorologiques, après avoir subi une panne de son appareil à gouverner, à l'est du cap Breton, en Nouvelle-Écosse. Le navire faisait route de Montréal à Sydney, en Australie. Le propriétaire du navire désemparé a proposé un plan d'intervention que la Garde côtière canadienne (GCC) a jugé raisonnable et adéquat. Le propriétaire du navire a ensuite engagé un remorqueur pour tirer le navire jusqu'au port. De plus, le navire de la GCC *Sir Wilfred Grenfell* a été dépêché sur les lieux pour surveiller la situation et prêter assistance au besoin.

Premièrement, le remorqueur *Atlantic Larch* a tenté de remorquer le navire en détresse, mais le câble de remorque a fait défaut et le remorqueur a été obligé de retourner au port. Par la suite, le 16 mars, le navire de ravitaillement *Atlantic Tern* a réussi à prendre le *Nordika Desgagnés* en remorque, et les deux navires sont arrivés à Port Hawkesbury tôt dans la matinée du 17 mars. Avant que les navires atteignent le port, le navire de la GCC *Sir Wilfred Grenfell* a été relayé par le navire de la GCC *Louis S. St-Laurent*.

Le *Nordika Desgagnés* aurait subi des dommages à sa coque, causés par une grue désarrimée. Aucune pollution résultant de l'incident n'a été signalée.

### **Mesures prises par l'administrateur**

Après avoir été informé de l'incident, avant qu'il ne soit résolu, l'administrateur a chargé son conseiller juridique de faire un suivi auprès de la GCC. Cela a été fait le 16 mars 2018.

### **Demande d'indemnisation**

La GCC a fait savoir qu'il se peut qu'elle fasse une demande d'indemnisation, mais aucune n'a encore été présentée à l'administrateur, au 31 mars 2019.

### **Situation**

Le dossier a été fermé le 2 mai 2018.